

SUR LA TRACE DES DÉPORTÉS DE CHELLES VERS AUSCHWITZ

Notre classe - la classe de germanistes de Terminale du lycée Jehan de Chelles - a entrepris, dans le cadre de notre voyage d'étude à Auschwitz, un travail de mémoire, consistant à retracer les parcours des familles déportées au sein de la ville de notre lycée : Chelles. Ce projet nous a permis d'approcher le destin des Juifs déportés à Auschwitz et de porter de manière plus personnalisée leur mémoire lors de notre voyage.

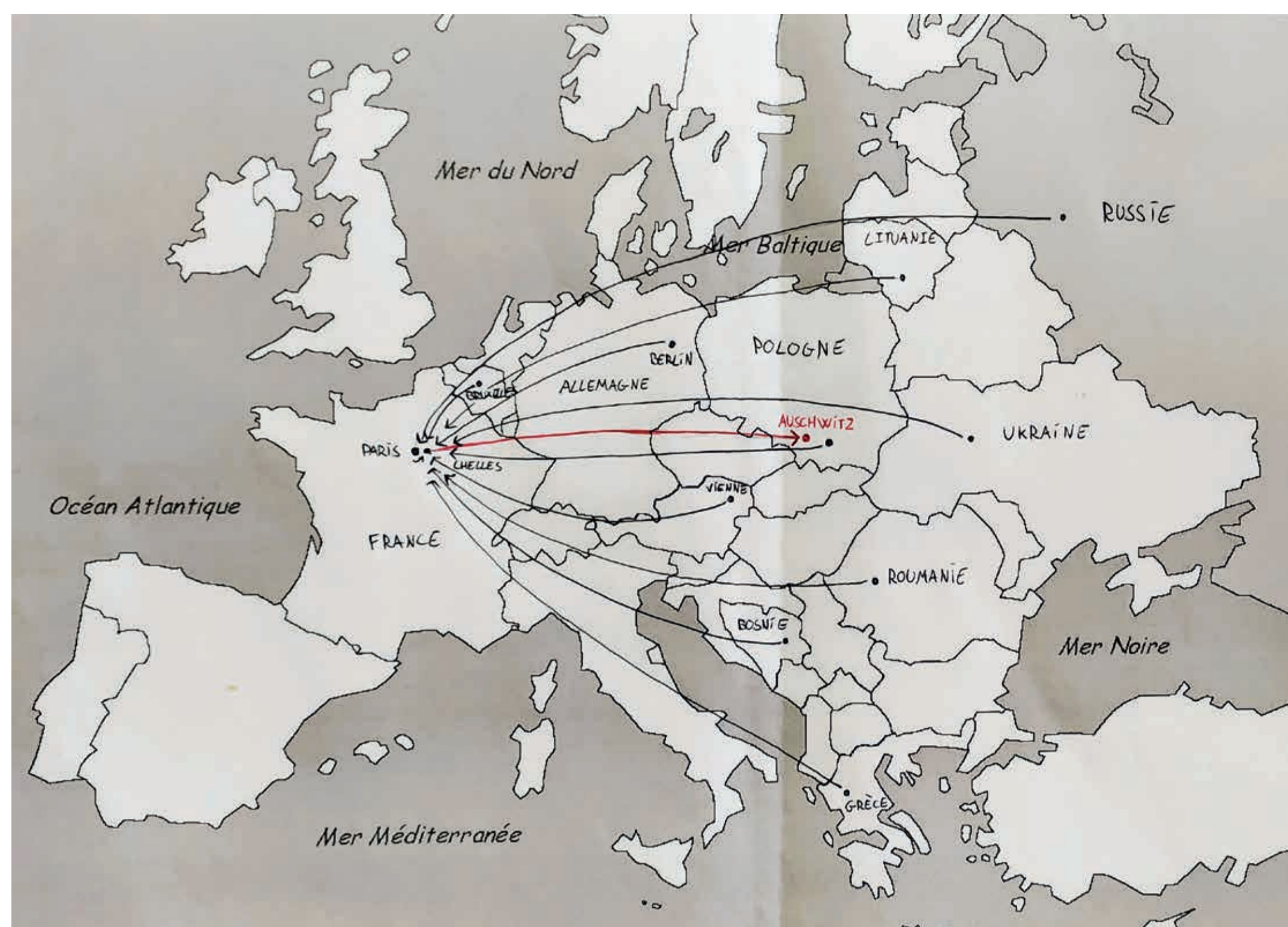
D'où étaient originaires les déportés de Chelles ?

Nous avons dénombré 37 déportés depuis la ville de Chelles vers Auschwitz, qui étaient originaires d'Autriche (Vienne), d'Allemagne (Berlin), de Russie, de Pologne, d'Ukraine, de Roumanie, de Lituanie, de Bosnie, de Grèce ou de France. Une grande partie a été déportée de Drancy par le convoi 42 après la rafle de Seine-et-Marne du 21 octobre 1942, une autre partie par le convoi n°72 du 29 avril 1944.

LA RAFLE DE SEINE-ET-MARNE

Une rafle eut lieu en Seine-et-Marne le 21 octobre 1942, organisée par les autorités d'occupation de Melun. Elle visait en premier lieu les Juifs étrangers, mais des Français furent également arrêtés sur tout le territoire du département : non seulement à Chelles, mais également à Fontainebleau, Bois-le-Roi, Voulanges, Melun, Champs-sur-Marne, Mitry-Mory, Villeparisis, Esbly, Roissy-en-Brie, Saint-Cyr-sur-Morin, Maison Rouge, Bussy-Sain-Martin, la Ferté-Gaucher, Chailly-en-Bière, Gretz, Meaux.

Quinze Chellois figuraient sur la liste, les familles Baczeles, Cechman, Czap, Harnik, Katz, Maj et Zalenszczanski. Toutes les personnes arrêtées dans le département furent tout d'abord regroupées au siège de la Gestapo à Melun, puis transférées et regroupées au camp de Drancy. Après deux semaines d'attente, elles furent déportées par le convoi n°42, le 6 novembre 1942.



Convoi n°42

Départ de Drancy le 6 novembre 1942 à 8h55
Arrivée à Auschwitz le 8 novembre.
Chellois arrêtés lors de la rafle de Seine-et-Marne du 21 octobre 1942.
En tout 1000 Juifs, dont 113 enfants de moins de 12 ans.
773 gazés à l'arrivée, 6 survivants en 1945.

Convoi n°4

Départ de Pithiviers le 25 juin 1942 à 6 h 15
Composé exclusivement d'hommes juifs étrangers de 20 à 54 ans, au total 1000.
80 survivants en 1945.

Convoi n°6

Départ de Pithiviers le 17 juillet 1942
809 hommes, 119 femmes provenant pour la plupart de la région parisienne.
99 survivants en 1945, dont 1 femme.



Convoi n°46

Départ de Drancy le 9 février 1943
à 11h 09 de la gare du Bourget-Drancy
1000 Juifs apatrides, 828 gazés à l'arrivée.
35 survivants en 1945, dont 7 femmes.

Convoi n°67

Départ de Drancy (gare de Paris-Bobigny) le 3 février 1944
1200 déportés dont 184 enfants de moins de 18 ans, parmi lesquels 18 bébés de 0 à 2 ans, 985 gazés à l'arrivée.
62 survivants en 1945, dont 26 femmes.

Convoi n°72

Départ de Drancy (gare de Paris-Bobigny) le 29 avril 1944.
1000 Juifs. Parmi eux, 174 enfants de moins de 18 ans.
861 gazés à l'arrivée.
66 survivants en 1945, dont 52 femmes.



La famille Klochendler



Maison de la famille Klochendler à Chelles. France, 2023. © Lycée Jehan de Chelles.



Tauba Klochendler. Sans lieu ni date. Col. privée.

Dans la liste des déportés de Chelles, la famille Klochendler nous a tout particulièrement intéressés - une femme de 38 ans, son fils de 3 ans et sa fille de 8 ans. Ils vivaient dans une rue qui portait le même nom que notre lycée, donc dans la rue Jehan de Chelles, au numéro 16.

Au départ, nous ne savions pas grand-chose sur eux, sauf le fait que la mère et les deux enfants n'étaient pas partis ensemble. Imaginer ces deux petits enfants seuls et séparés de leur mère nous a beaucoup émus.

Nous avons fait des recherches sur ce nom et avons eu la chance inouïe de pouvoir entrer en contact avec un membre de leur famille, le demi-frère de Paulette et Albert : Michel Klochendler (né en 1957). Nous l'avons rencontré et celui-ci nous a raconté l'histoire de sa famille. Paulette et Albert avaient encore cinq frères et sœurs plus âgés ; Rosette, 15 ans en juillet 1942, Louis 14, Suzanne 15, Jacques 11 et Bernard 9. Le père s'appelait David.

La famille vivait à Chelles dans une maison avec un jardin, où ces photos ont été prises (Albert n'était pas encore né).

Le 26 juillet 1942, c'est-à-dire 10 jours après la rafle du Vel d'Hiv, la famille trouva qu'il était devenu trop dangereux de rester à Chelles et se mit donc en route pour aller en « Zone libre ». Pour ne pas être remarqués par la police, ils dissimulèrent leurs étoiles jaunes et une fois arrivés à Bourges, se séparèrent en 3 groupes : d'un côté, le père avec ses deux filles les plus âgées ; d'un autre, les trois frères seuls ; enfin, la mère avec Paulette et Albert. Ils voulaient aller jusqu'à Gaillac dans le Tarn, où vivait la sœur de Tauba. Les deux premiers groupes réussirent à s'y rendre sans problème. Mais Tauba n'allait pas bien - la famille soupçonne qu'elle était enceinte - et elle dut se rendre à l'hôpital. C'est là qu'elle aurait été dénoncée et raflée. Elle et les deux enfants furent transférés vers le camp d'internement de Pithiviers où ils furent séparés.



La famille Klochendler avant la naissance d'Albert, dans le jardin de Chelles. France, années 1930. Col. privée.

Tauba fut déportée avec le convoi n°16 le 7 août 1942. On ne sait pas si elle fut « sélectionnée » pour les travaux forcés, ou directement envoyée à la chambre à gaz.

Les enfants, quant à eux, furent déportés 19 jours plus tard, dans le wagon n°15 du convoi 24. Ils furent directement envoyés à la chambre à gaz.

Le père se remarqua avec Anna Kerbel, dont les parents avaient été arrêtés au cours de la rafle du Vel d'Hiv, et déportés par le convoi n°11. Elle-même put s'enfuir du vélodrome. Avec elle, David eut 3 autres fils, Georges, Henri et Michel, qui nous a communiqué ces informations.

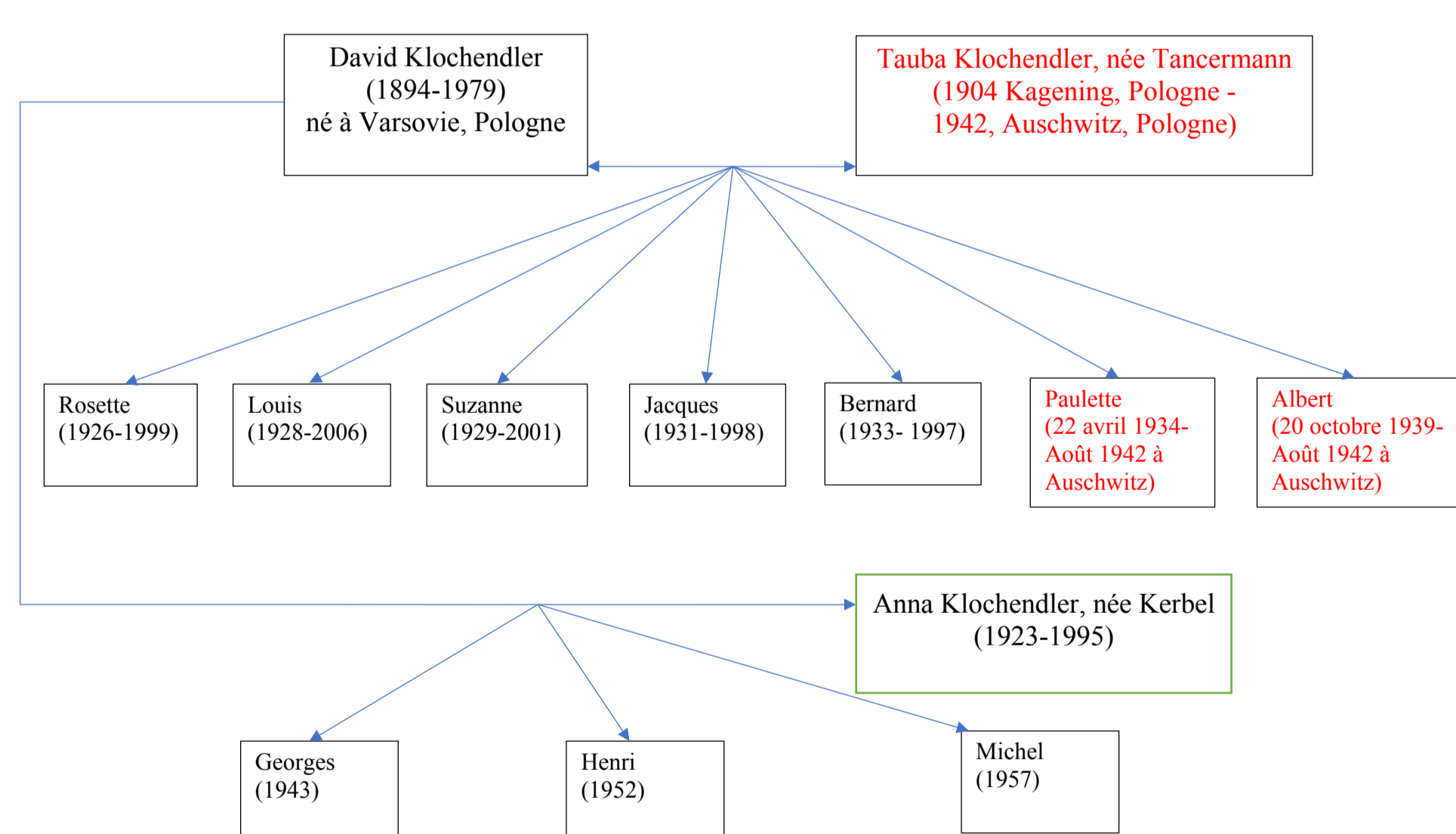


Albert Klochendler. France, 1942. Col. Mémorial de la Shoah/Serge Klarsfeld.



Paulette Klochendler à gauche. France, 1939. Col. Mémorial de la Shoah/Serge Klarsfeld.

FAMILLE KLOCHENDLER



Arbre généalogique de la famille Klochendler. © Lycée Jehan de Chelles.



Convoi n°16

Tauba part presque trois semaines avant ses enfants, par le convoi n°16. Il s'agit du dernier des convois composés dans leur grande majorité de Juifs adultes arrêtés les 16 et 17 juillet 1942 à Paris (Rafle du Vel d'Hiv). Tauba rejoint donc les déportés dont elle avait voulu fuir le sort en essayant d'atteindre la « Zone libre ». On peut noter que son mari et ses autres enfants ont eu de la chance. En effet, selon Jean-Luc Pinol, le convoi n°16 comporte beaucoup de déportés arrêtés en essayant de franchir la ligne de démarcation pour gagner la zone non occupée ou passer en Suisse. Le train part de la gare de Pithiviers le 7 août à 6h45 en emportant 1069 personnes (dont une grande majorité de femmes) provenant des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande dans le Loiret. À l'arrivée à Auschwitz le 9 août, 63 hommes et 211 femmes furent « sélectionnés » pour le travail et 794 furent immédiatement gazés. En 1945, il y avait 6 survivants, 1 homme et 5 femmes.



Convoi n°24

Albert et Paulette quittent la France le 26 août 1942, trois semaines après leur mère. Comment ont-ils vécu cette période dans le camp ? On sait que les enfants étaient sous-alimentés, parfois malades et en détresse psychique dans un monde qu'ils ne comprenaient pas. Les enfants qui sont restés seuls à Pithiviers ont été tout d'abord transférés au camp de Drancy en région parisienne, puisque le convoi n°24 part de la gare du Bourget-Drancy, à 8h55, vers Auschwitz. Sur les 1000 Juifs déportés par ce train se trouvent 360 enfants de moins de 15 ans, essentiellement des enfants raflés les 15 et 16 juillet et séparés de leurs parents à Pithiviers.

Les enfants et leurs accompagnateurs de Pithiviers sont dispersés dans les wagons 6 à 20 du convoi, à l'exception du wagon 18. Albert et Paulette se trouvent dans le wagon n°15, avec 26 autres enfants et 7 adultes présents à Pithiviers. Les autres déportés viennent de Drancy, du camp de Rivesaltes et de divers autres camps.

Les enfants ont tous été gazés à leur arrivée. Il n'y a pas eu de survivant à ce convoi.